



# CORONAVIRUS COVID-19

## « GUERRE DU CORONAVIRUS » : LES SALARIÉ(E)S DES BANQUES AUSSI VEULENT ÊTRE PROTÉGÉ(E)S !

**Le développement rapide de l'épidémie du Coronavirus génère une réelle situation d'urgence sanitaire obligeant l'entrée dans la phase 3 avec un renforcement des mesures qui touchent à la vie sociale. Ainsi, depuis Dimanche minuit, tous les commerces accueillant du public doivent être fermés sauf certains services essentiels comme les pharmacies, les tabacs, les commerces alimentaires, les stations-essence et, en particulier, les banques.**

Mais pour le SNB/CFE-CGC, cet engagement des salarié(e)s du secteur bancaire, dont il faut souligner l'extrême conscience professionnelle au service de leurs clients, doit impérativement se faire en respectant les mesures indispensables de préservation de leur santé et de leur intégrité physique. Le défi est de taille : assurer l'activité « normale » des banques sans mettre en danger les salarié(e)s et sans contribuer à la propagation du virus.

Pour atteindre cet objectif, le SNB/CFE-CGC s'est mobilisé, dès le dimanche 15 mars, pour engager, avec toutes les parties prenantes, l'organisation des semaines difficiles qui nous attendent toutes et tous. Après un premier bilan des opérations menées dans les établissements bancaires, et constatant les disparités entre établissements et la lenteur de mise en œuvre des mesures indispensables, le SNB/CFE-CGC réclame l'application immédiate, dans toutes les banques françaises, d'un véritable « plan de bataille » pour gagner cette « guerre du Coronavirus » !

- **Ouverture des agences au public uniquement par demi-journée, rideaux fermés et exclusivement sur rendez-vous,**
- **Mise en œuvre du télétravail pour toutes celles et tous ceux pour qui cela est possible,**
- **Dans les sites centraux, seuls les services essentiels doivent travailler, de manière à libérer des espaces de travail et permettre un strict respect des distances de sécurité sanitaire,**
- **Suppression de toutes les « actions commerciales » en cours et gel immédiat de tous les objectifs commerciaux,**
- **Prise en charge des frais de déplacements voiture et parking pour limiter autant que possible le recours aux transports en commun.**
- **Délivrance obligatoire de Gel Hydro-alcoolique, de masques de protection et de gants.**

Ces mesures doivent avoir un caractère général et impératif car il ne peut, dans une telle situation, être envisagé de laisser les managers supporter la responsabilité de prendre, seuls, des initiatives.

**FAUTE D'UNE MISE EN ŒUVRE EXTRÊMEMENT RAPIDE DE CES MESURES, DESTINÉES À PROTÉGER, COMME DANS D'AUTRES PROFESSIONS, LA SANTÉ DES SALARIÉ(E)S DES BANQUES, LE SNB/CFE-CGC SE RÉSERVE LA POSSIBILITÉ D'ENGAGER TOUTES ACTIONS NÉCESSAIRES, Y COMPRIS, S'IL LE FALLAIT, L'USAGE DU « DROIT DE RETRAIT » !**

CONTACT SNB/CFE-CGC : 01 48 10 10 50 - MARS 2020



SYNDICAT NATIONAL DE  
LA BANQUE ET DU CRÉDIT

1<sup>ER</sup> RÉSEAU SOCIAL DE LA BANQUE, DE LA FINANCE ET DU CRÉDIT!